



**Mairie de Neufchâtel en Saosnois**  
**3, place Maxime Boisseau**  
**72600 Neufchâtel en Saosnois**  
**☎ 02 43 97 74 15 ☏ 02 77 27 64 62**  
**mairie.neufchatel-en-saosnois@wanadoo.fr**

## **COMPTE-RENDU**

### **Séance du 4 juillet 2017**

Le quatre Juillet deux mil dix-sept à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Michel GOURDEL, Maire.

**Présents :** M. GOURDEL Michel, Maire, Mmes : GILOUPPE Chantal, MOULARD Claudie, QUERE Cécile, MM : BLEU Gérard, CHOLET Jonathan, GERVAIS Hubert, MARTIN Richard, MARUITTE Rémi, PIEL Wilfrid, PORTE Jean-Yves.

**Excusé(s) :** Mme RAGAINÉ Chantal.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 12
- En exercice : 11

**Secrétaire de séance :** Mme QUERE Cécile.

#### **D2017\_07\_01 DEVIS TOTEMS POUR LES ENTREES D'AGGLOMERATION**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise TRACAGE SERVICE d'un montant de 3 360.00 € HT pour mettre 2 TOTEMS aux entrées d'agglomération de la rue Francis Caris.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise TRACAGE SERVICE pour un montant de 3 360.00€ HT soit 4 032.00 € TTC.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **D2017\_07\_02 DEVIS POTEAU INCENDIE CARREFOUR RUE GUILLAUME III ET RUE FRANCIS CARIS**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Véolia d'un montant de 1 795.12 € HT pour un poteau incendie au carrefour de la rue Guillaume III et de la Rue Francis Caris. Ce changement est nécessaire pour la mise en conformité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise Véolia pour un montant de 1 795.12 € HT soit 2 154.14 € TTC.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **D2017\_07\_03 DEVIS ALARMES ECOLE MATERNELLE**

Monsieur le Maire présente les devis pour la mise en place des alarmes incendie à l'école maternelle. En effet, actuellement il n'y a qu'une seule alarme sur l'ensemble du bâtiment qui n'est pas suffisante.

- 2e sécurité
- LLEIXA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise LLEIXA pour un montant de 1 499.00 € HT soit 1 798.80 € TTC.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **D2017\_07\_04 DEVIS TABLE A LANGER POUR LA SALLE POLYVALENTE**

Suite à plusieurs demandes, Monsieur le Maire présente les devis pour une table à langer à la salle polyvalente.

- SUPRATECH 392.40 € TTC
- FONTAINE PUERICULTURE 279.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre la table à langer chez Fontaine Puériculture pour un montant de 279.00 € TTC.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **D2017\_07\_05 SUBVENTIONS VOYAGES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention suivantes

- HILAIRE Lucas
- GENISSEL Mathéo
- MARTIN Romain
- CHARTIER Orlane
- DEJONGHE Lucas
- LECHAT Thomas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser une aide de 50 € à chaque famille.

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 1)

#### **D2017\_07\_06 DESIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE**

Monsieur le Maire présente un courrier reçu de la Préfecture afin de désigner un élu référent pour la sécurité routière. Monsieur MARTIN Richard se propose pour être ce référent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur MARTIN Richard comme élu référent sécurité routière.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

#### **D2017\_07\_07 VALIDATION DE L'ADAP**

Monsieur le Maire présente le projet d'agenda d'accessibilité concernant les établissements recevant du public. Ce projet est à valider auprès du bureau d'étude afin que celui-ci puisse réaliser le dossier définitif

pour envoi à la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le projet.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## **QUESTIONS DIVERSES**

### ➤ CONVENTION AVEC L'ONF (ALLEE MARGUERITE)

Monsieur le Maire présente la convention que l'ONF souhaite mettre en place pour les travaux de voirie de l'allée Marguerite. La commune doit s'engager à faire des travaux d'investissements en 2018 à sa charge.

### ➤ CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE)

Monsieur le Maire présente les possibilités financières de prendre un CAE en remplacement d'un emploi d'avenir. Les élus préfèrent se laisser du temps.

### ➤ EGLISE

Monsieur le Maire informe les conseillers du devis BOUHOIR pour une modification de la rampe et le devis GOSSET pour un chauffe-eau à l'église ainsi que la démolition des anciens WC publics.

### ➤ REMERCIEMENT VELO LOISIRS SAOSNOIS

Monsieur le Maire présente les remerciements du Vélo Loisirs Saosnois pour le prêt du terrain de football.

### ➤ INFORMATION CAMBRIOLAGES

Monsieur le Maire présente un courrier du Ministère de l'Intérieur concernant une application "STOP CAMBRIOLAGES".

### ➤ DESHERBEUR THERMIQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le désherbeur thermique afin de ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Monsieur le Maire indique que cet achat pourrait se faire à trois voire quatre communes avec une subvention de l'ADEME.

### ➤ FETE DE LA MUSIQUE

Monsieur PIEL Wilfrid présente le bilan de la fête de la musique.

### ➤ SERVICE CIVIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la mission de service civique fonctionne bien.

### ➤ ENTREE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe que le busage de l'entrée du terrain de football a été réalisé par l'entreprise MARTIN.

➤ LETTRE DE MONSIEUR FERNANDEZ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Monsieur FERNANDEZ Jean.

➤ JOURNEE PING-PONG

Monsieur le Maire informe que la journée porte ouverte du ping-pong s'est bien déroulée. A l'issue de la journée, une quarantaine de personnes se sont inscrites.

➤ FIBRE OPTIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 25 habitations ne pourront pas être desservies par la fibre optique. Les travaux dureront au moins jusqu'au 1er semestre 2018.